

Blois le 30 septembre 2019

à Madame l'Inspectrice d'Académie de Loir-et-Cher

Objet : rendez-vous de carrière - avis final

Madame l'Inspectrice d'Académie,

Cette année scolaire 2019/2020 sera la deuxième année où les promotions des collègues se feront par le biais des rendez-vous de carrière.

Si grâce à la mise en place du PPCR, une très grande majorité de collègues se voit promue automatiquement, il demeure toutefois une accélération possible, pour accéder au 7^{ème} et au 9^{ème} échelon. Accélération pour laquelle un calendrier bien précis est défini par les textes et qui a pour effet la tenue tardive des CAPD « promotions ».

Cette deuxième campagne de rendez-vous de carrière a pris du retard dès le printemps dernier puisque les collègues n'ont pu prendre connaissance de leur « compte rendu d'évaluation professionnelle » que début juillet. Les trois semaines prévues pour permettre aux collègues de formuler des observations sont donc tombées pendant les vacances, ne facilitant guère le contact direct avec l'IEN si les collègues souhaitent échanger directement avec eux.

A ce jour, le retard n'est pas comblé puisque votre avis n'est toujours pas « disponible » sur I.Prof. Or, le calendrier prévoit une communication de l'avis final dans les deux semaines après la rentrée scolaire.

Les délais de recours débutant à la notification de l'avis final, cela retarde d'autant la tenue d'une CAPD, et donc le versement du traitement correspondant à la promotion.

Vous savez que la question salariale est une revendication très forte dans la profession et que la tenue d'une CAPD promotion en amont des vacances de fin d'année est très attendue.

Aussi, nous vous demandons de communiquer au plus vite vos appréciations finales afin que les délais de recours puissent expirer début décembre et qu'une CAPD soit réunie avant le 20 décembre.

Dans un contexte social où la question du pouvoir d'achat a fortement mobilisé ces derniers mois, à l'heure où le Président de la République en fait un de ses principaux objectifs, une telle décision serait fortement appréciée par la profession.

Veillez recevoir, Madame l'Inspectrice d'Académie, nos salutations respectueuses.

Pour le SNUipp-FSU 41
et les représentants du personnel



Aline Chevalier

Stéphane Ricordeau